

Bréhal

Défense contre la mer : état des lieux

Entretien

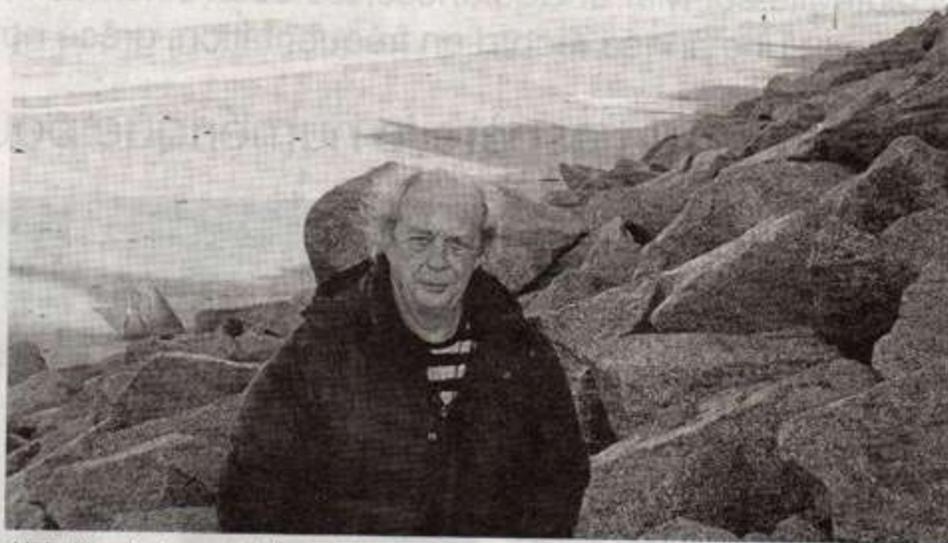
Alain Illand, vice président de l'Association de défense contre la mer.

Qu'en est-il de l'association aujourd'hui ?

Notre budget annuel de fonctionnement est proche de 35 000 €. Quelque 1 100 propriétaires sont assujettis à une taxe qui permet d'abonder ce budget.

Que dire de l'ouvrage actuel ?

Construit à l'initiative de Jean Sesboué entre 1972 et 1977, suite à la tempête de 1967 qui a entraîné à la mer une quinzaine de maisons, l'enrochement est aujourd'hui des plus solides. Afin de mieux garantir encore la stabilité de l'ensemble, une deuxième couche de blocs de granit a été ajoutée en 2001. Des repères mis en place nous permettent d'observer précisément la tenue de l'ouvrage ; ces repères nous montrent que l'enrochement ne bouge pas. Peut-être nous faudra-t-il un jour envisager une troisième couche, mais nous n'en sommes pas encore là !



Alain Illand, vice président de l'Association de défense contre la mer.

